



RÉSUMÉ

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE SILLY

PCDR 2020 - 2030

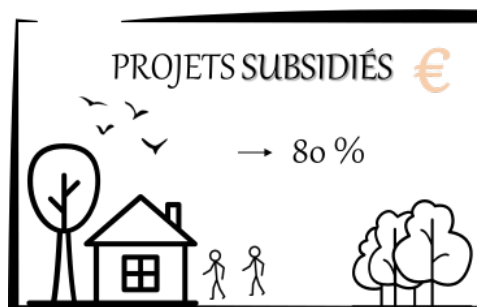
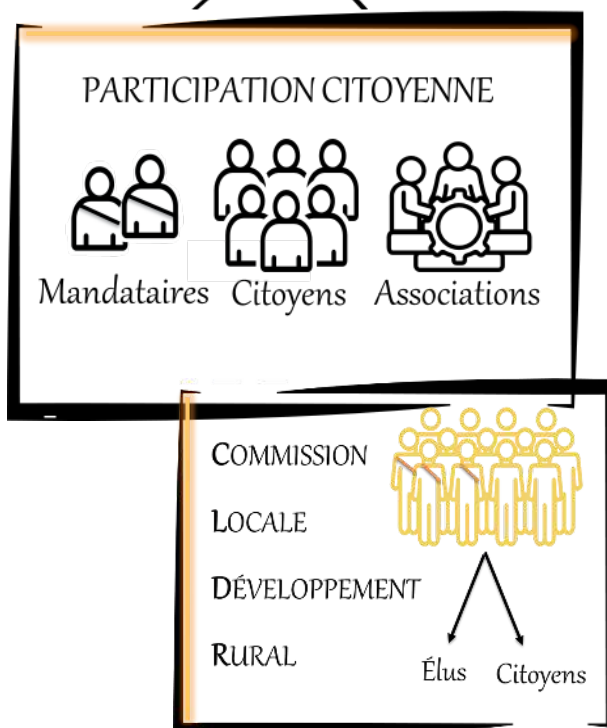
2025 - Bilan à mi-parcours



UNE ODR, C'EST QUOI?

Le développement rural est une politique wallonne menée depuis plus de 30 ans. Régie par un décret, elle permet aux communes d'élaborer un PCDR et de mener des projets construits avec la participation de tous.

OPÉRATION DÉVELOPPEMENT RURAL



LE PCDR DE SILLY

Le Conseil communal de Silly décide de mener une **Opération de Développement Rural** (ODR) en 2013.

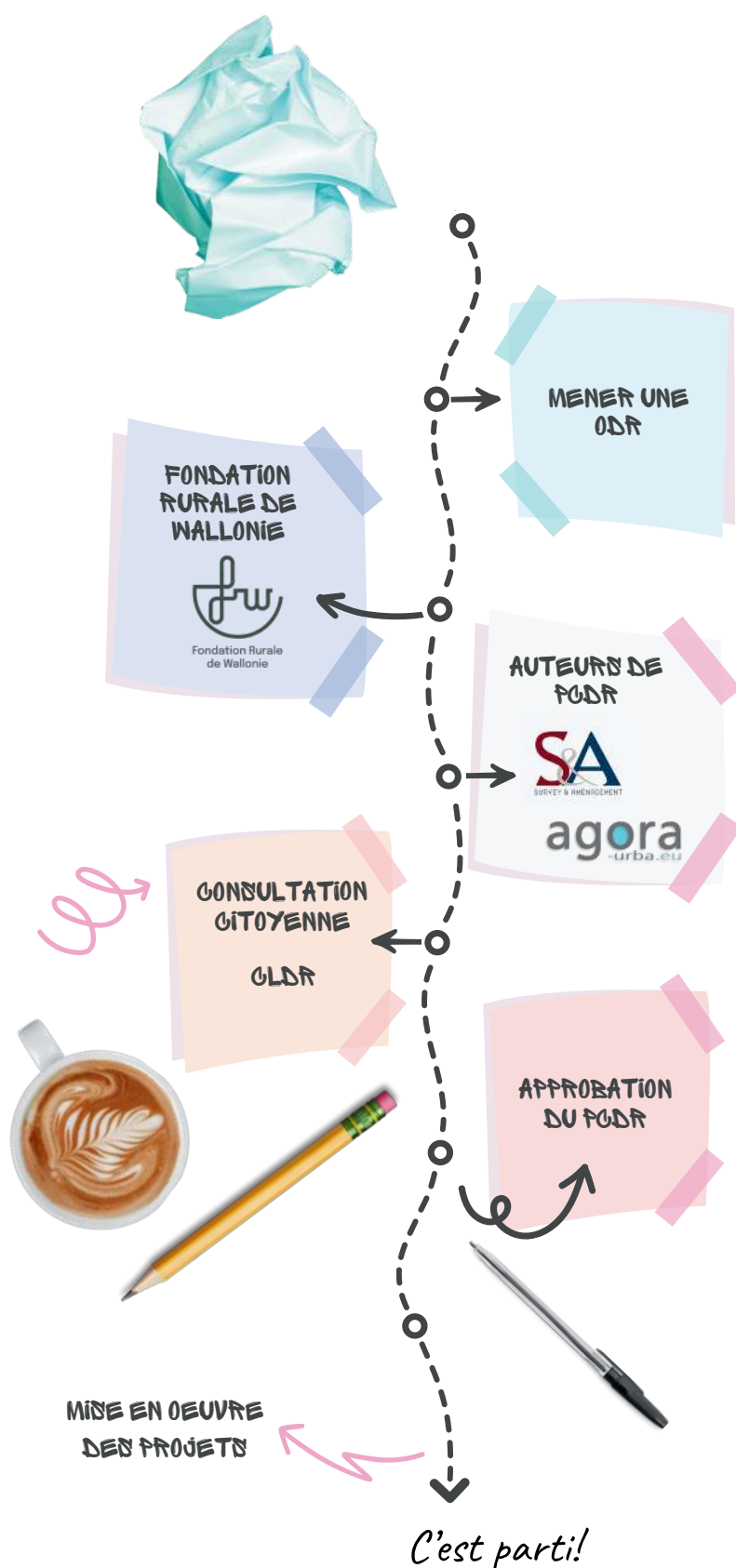
La Commune obtient en 2014 l'accompagnement de la **Fondation Rurale de Wallonie** (FRW) et désigne en 2015 le bureau Survey & Aménagement comme auteur de **Programme Communal de Développement Rural** (PCDR). La consultation citoyenne démarre.

Survey & Aménagement cesse ses activités en 2017 et un nouvel auteur est désigné : le bureau Agora.

L'élaboration du PCDR se poursuit et plusieurs projets sont lancés : la création du groupe d'achat solidaire Silly Bag, du réseau de mobilité douce, l'aménagement de la place de Fouleng, etc.

En 2019, le PCDR est **approuvé** par la **Commission Locale de Développement Rural** (CLDR), le Collège communal et le Conseil communal. Il sera approuvé par le **Gouvernement wallon** en 2020.

La **mise en œuvre** des projets démarre avec notamment les demandes de conventions pour la maison rurale de Silly en 2020, la maison de village de Hoves en 2021 et celle de la salle Herman Moreau en 2023.



Les parties du PCDR :

Page 4 -
Diagnostic
statistique

Page 8 -
Consultation
citoyenne

Page 12 -
Diagnostic
partagé

Page 14 -
Stratégie

Page 16 -
Projets

DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE

Le diagnostic socio-économique est rédigé par l'auteur de PCDR au début de l'opération. Il présente un portrait de la Commune. Celui de Silly a été rédigé en 2016 et actualisé en 2019.

01

ENVIRONNEMENT



Situation géographique

La commune de Silly est située au nord de la province de Hainaut, en Wallonie picarde et dans l'arrondissement administratif de Soignies. Ses communes limitrophes sont, pour la Wallonie, Lessines, Ath, Brugelette, Lens, Soignies, Braine-le-Comte et Enghien, et pour la Flandre, Biévène et Herne.

L'entité s'étend sur une superficie de 6.768 ha et comporte 8 villages : Bassilly, Fouleng, Gondregnies, Graty, Hellebecq, Hoves, Silly et Thoricourt.

Des Zones d'Immersion Temporaires (ZIT) ont été aménagées pour lutter contre les inondations par débordement et ruissellement, principalement à Hellebecq et Bassilly.

Une grande partie du territoire est reprise en périmètre d'intérêt paysager et on recense de nombreux points de vue remarquables.

Le bois de Silly est repris en zone Natura 2000, laquelle s'étend aussi sur la commune voisine d'Enghien. Le territoire comporte 3 sites de grand intérêt biologique (SGIB).



Energie

Silly adhère à la Convention des Maires et un plan pour le climat a été élaboré, avec des actions spécifiques sur le patrimoine communal.

L'entité s'étend sur 6.768 ha et compte 8 villages

Contexte physique et biologique

Le territoire communal se trouve sur le plateau hennuyer de la Moyenne Belgique.

L'altitude varie de 37 à 125 m. Les sols limoneux couvrent la quasi-totalité du territoire et présentent généralement une valeur agricole élevée.

Silly se situe en majeure partie dans le bassin de la Dendre et dans une moindre mesure dans celui de la Senne. Elle est traversée par une multitude de cours d'eau de petites tailles, dont le principal est la Sille. Aucun cours d'eau navigable n'est présent sur le territoire.

Aménagement du territoire

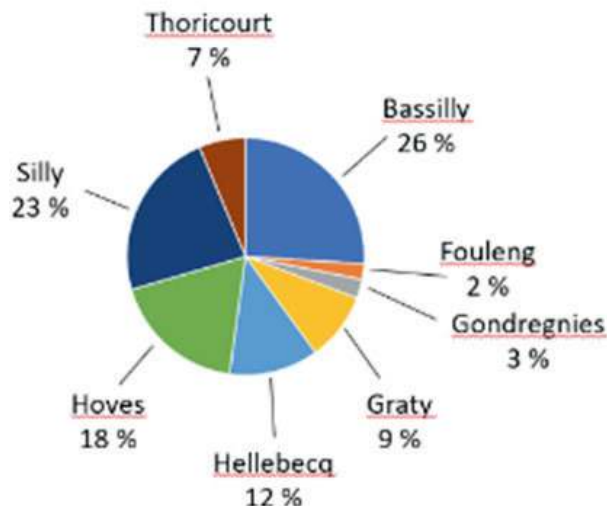
Le territoire reste rural, avec 78 % de terres agricoles, bien que le nombre d'exploitations soit en diminution.

Le bâti est parsemé dans toute l'entité, tant en zone urbanisable qu'en zone non-urbanisable. Les zones d'habitat de la commune sont pour la plupart à caractère rural avec une implantation en bande le long des voiries. La commune présente aussi un grand nombre d'habitations quatre façades, de lotissements de toutes tailles, de bâtiments de type ouvert et de fermes. On relève également un patrimoine architectural riche et varié avec des églises, châteaux, fermes et châteaux-fermes.

SOCIÉTÉ

Population

Avec 8.290 habitants en 2020, Silly figure parmi les communes les moins peuplées de son arrondissement. Dans l'entité, les villages de Bassilly, Silly et Hoves comptent la majorité d'habitants tandis que Fouleng et Gondregnies ne comptent que quelques pourcents.



La densité de Silly est de 121,5 habitants par km², ce qui est en dessous de la moyenne wallonne. La commune a connu un mouvement de croissance démographique à partir de 1990, avant une stagnation à partir de 2005.

On observe que la taille moyenne des ménages est relativement grande, que la population est plutôt jeune mais qu'elle entame un vieillissement depuis 2012.

Structure du logement

La particularité du parc de constructions de Silly est sa grande part de bâtiments de type ouvert et de fermes (74 %). L'entité compte un total de 3.336 logements. La taille des logements est relativement importante tout comme la part des bâtiments construits après 1981.



Développement foncier et urbanistique

Le nombre de nouvelles constructions diminue à partir de 2013 et celui des rénovations augmente depuis cette même année. Sur les 464 ha disponibles en zone d'habitat, environ 57 % étaient déjà urbanisés en 2008. Même si cette proportion a évolué à la hausse au cours des dernières années, ceci implique que l'entité dispose encore de disponibilités foncières appréciables (environ 150 ha). Les prix des maisons et terrains sont relativement élevés par rapport aux autres entités étudiées en Hainaut et en Wallonie.

Enseignement

Silly compte six implantations scolaires d'enseignement communal et une école libre. Près de 900 élèves fréquentaient les écoles de Silly en 2015, un chiffre relativement stable.



Culture, sport et loisirs

Des festivités sont organisées tout au long de l'année dans l'entité, ainsi que de nombreux événements axés sur les balades et le « slow food ». On relève la présence dynamique du Centre culturel, du syndicat d'initiative, de la bibliothèque et de l'infrastructure sportive SillySports. Une centaine d'associations sont actives sur le territoire.

ÉCONOMIE

Economie et emploi

Le taux d'activité et le taux d'emploi sont largement supérieurs aux moyennes régionales. Le nombre d'indépendants est élevé, tandis que le nombre de salariés a tendance à augmenter et que celui des prépensionnés et des pensionnés est plus faible que dans les autres entités. Les revenus moyens par habitant sont nettement plus importants que ceux de l'arrondissement. On relève de nombreuses activités économiques, dont la majeure partie est constituée par des entreprises en tous genres (construction, jardins, terrassement, etc). Viennent ensuite les commerces (55 établissements), puis les tavernes et restaurants.

L'entité fait partie du mouvement Cittaslow, aussi appelé Réseau international des Villes du bien vivre, qui s'inscrit dans la décroissance économique et le nouvel urbanisme.



Agriculture

Silly fait partie de la région limoneuse et est caractérisée par une agriculture de type polyélevage avec une dominante de bovin pour le lait. En 2013, le nombre d'exploitations agricoles était de 124 après une nette diminution sur les 10 années précédentes. En 2010, la majorité des agriculteurs étaient âgés de 45 à 65 ans et seuls six exploitants avaient moins de 35 ans.



Tourisme

La commune compte de nombreux atouts touristiques naturels et patrimoniaux ainsi qu'une multitude de circuits de promenade balisés.

Silly est une commune « Slow Food » et ce concept s'invite dans la thématique du tourisme. Il s'agit de prendre le temps de découvrir une destination, d'apprécier les paysages, en privilégiant notamment la proximité et des moyens de transports moins polluants.



Mobilité

Le territoire est traversé par de nombreux axes importants de mobilité: l'autoroute A8 reliant Tournai à Bruxelles et plusieurs routes nationales. Trois grandes routes nationales très fréquentées (N7, N57, N55) découpent l'entité de Silly. La commune, et notamment le village de Bassilly, est subdivisée en deux parties est et ouest, par la N7. Les voies communales permettent des liaisons de qualité entre les villages.

Une gare est implantée entre Silly et Bassilly tandis que la ligne TGV Bruxelles-Paris traverse le territoire.

CONSULTATION CITOYENNE

La consultation citoyenne est le principe de base d'une ODR. À Silly, elle a été menée avec la FRW de 2015 à 2019.



OS

2015

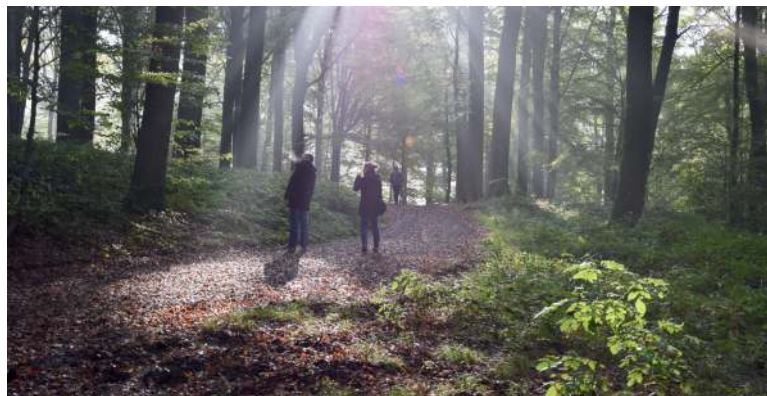
Lectures et visites de terrain

La FRW a effectué des visites de terrain dans tous les villages et hameaux de l'entité. Elles ont permis aux agents d'avoir une bonne perception du territoire avant et pendant la consultation citoyenne.

Interview des personnes ressource

Durant 10 mois, les agents de développement de la FRW ont rencontré les acteurs locaux pour expliquer les grands principes d'une Opération de Développement Rural (ODR) et les inciter à s'investir dans les phases ultérieures de l'opération.

→ 24 associations, personnes ou structures ont été rencontrées pour différentes thématiques : culture, enfance, nature, tourisme, produits locaux, sport, associatif, emploi, etc.



2016

Séances d'information

7 séances d'information ont été organisées dans les villages de l'entité pour présenter les principes généraux d'une ODR et recueillir les premières réflexions et idées de projets des habitants.

D'autres réunions étaient destinées à des publics plus spécifiques : Conseil Communal Consultatif des Aînés, agriculteurs et Centre culturel.

→ 211 participations



Groupes de travail thématiques

5 groupes de travail ont été organisés. Les participants étaient invités à s'exprimer sur différents thèmes : mobilité, espaces publics, cohésion sociale, économie, logements, vivre à Silly, tourisme, nature et patrimoine.

→ 70 personnes ont participé à ces réunions thématiques.

Installation de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Après un appel à candidatures, 41 citoyens et 13 conseillers communaux ont été désignés par le Conseil communal comme membres de la CLDR.

2017 2018

Réunions de la CLDR

La CLDR s'est réunie à 12 reprises pour mener le travail collaboratif débouchant sur la rédaction du PCDR. Ce dernier a été approuvé par la CLDR le 14 mai 2019.



En parallèle de la rédaction du PCDR, les citoyens se sont mobilisés pour réaliser des projets.

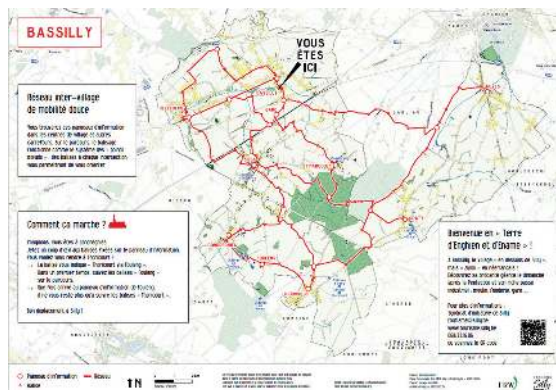
UN GROUPE D'ACHAT SOLIDAIRE : LE « SILLY BAG »



Inauguré en janvier 2019, ce projet a été mené avec le Centre culturel de Silly. Le collectif citoyen de «consom'acteurs» privilégie les producteurs locaux, bio ou en agriculture raisonnée et tendant vers le zéro déchet. Il se réunit toutes les deux semaines.

PROJETS RÉALISÉS LORS DE L'ÉLABORATION DU PCDR

UN RÉSEAU DE MOBILITÉ DOUCE



Le balisage du réseau a été inauguré en 2022. Il compte 20 panneaux totem explicatifs et près de 400 balises réparties sur les 70 km de liaisons intervillages.

L'AMÉNAGEMENT DE LA LIGNE 287



Deux appels à projets wallons ont été obtenus et ont permis d'aménager la Ligne 287 entre Hellebecq et Bassilly. Le premier tronçon a été réalisé en 2023.

UNE NOUVELLE PLACE À FOULENG



Plusieurs appels à projets ont été sollicités pour la place du village, mais sans succès. La commune a finalement posé le mobilier et aménagé le terrain de pétanque sur fond propre en 2022.

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Le diagnostic partagé est une confrontation de l'analyse des caractéristiques de la commune et des résultats de la consultation citoyenne.

ENVIRONNEMENT

La commune jouit d'une **position géographique** stratégique qui, cependant, augmente la pression immobilière. La population s'accorde pour dire que les **paysages** et le cadre rural sont les atouts majeurs de la commune.

Silly dispose également d'un **patrimoine bâti** riche et varié. Il est occasionnellement mis en valeur mais la CLDR estime que cela n'attire pas suffisamment le public.



Au niveau du **logement**, le bâti à Silly est plutôt ouvert et donc difficile à isoler.

Des actions en faveur de la **nature** sont menées par la commune : gestion différenciée, fauchage tardif, engagement d'un agent constatateur et d'un éco-conseiller,... Cependant, les **dépôts sauvages** restent un souci le long des voiries les plus fréquentées et dans des lieux isolés.

SOCIÉTÉ

Au niveau du **logement**, les jeunes et les personnes âgées cherchent des appartements, des petites maisons ou des locations. Or, l'offre sur la commune n'est pas suffisante.

Le Centre culturel et les **associations** proposent de nombreuses activités partout dans l'entité. Cependant, les associations, les comités et la population ne bénéficient pas suffisamment de **salles communales**. La CLDR s'accorde aussi sur le manque de lieux de rencontre pour les jeunes.



ÉCONOMIE

La CLDR estime qu'il manque de **PME** sur la commune et de lieux pour les accueillir. Les **commerces** sont par contre en nombre et de qualité mais leur disparité géographique est regrettée.

Les citoyens connaissent peu le monde agricole. Les contacts avec les **agriculteurs** sont rares. Cependant, plusieurs initiatives favorisent la consommation de **produits du terroir** (convivium Slow Food, marchés, etc.). Il reste cependant difficile pour les producteurs de se lancer.

De nombreux événements attirent les **touristes**. La commune de Silly permet en outre de proposer un séjour à la campagne tout en étant à proximité de pôles touristiques.



STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

La stratégie de développement identifie les axes opérationnels pour les 10 ans à venir.

04

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

ENVIRONNEMENT



Garantir aux générations futures les richesses du **cadre de vie** sillien en **anticipant son évolution**



Encadrer l'évolution de l'**aménagement du territoire** pour préserver et améliorer l'**environnement rural**



Susciter l'intérêt de la population à la découverte et au respect de ses **patrimoines**



Faciliter la transition vers une **consommation énergétique** plus **durable**

ÉCONOMIE



Optimiser la **dynamique économique** en **rapprochant les acteurs locaux**



S'appuyer sur la dynamique slowfood pour que **consommer local** devienne une habitude



Soutenir une évolution de l'**agriculture respectueuse** du territoire et des citoyens



Accueillir et aider au développement des **petites entreprises**

SOCIÉTÉ



Stimuler les **échanges** en **développant le réseau de lieux de vie** et de convivialité



Offrir une **diversité de logements** afin de répondre aux besoins de chacun



Renforcer et développer les **lieux de rencontre**



Susciter le **rapprochement** des Silliens

MOBILITÉ



Répondre aux besoins de **mobilité** des Silliens en **améliorant les modes de transports**



Sécuriser l'ensemble du réseau de mobilité



Encourager et développer la **mobilité douce**



Coordonner et développer l'offre en modes de **transports alternatifs**

FICHES-PROJETS

Le PCDR de Silly compte 29 projets qui ont pour but d'atteindre la stratégie de développement. Ils sont programmés entre 2020 et 2030.

05

ENVIRONNEMENT



Fiche 1.6 Mise en place d'un PCDN



Fiche 1.10 Réduction des pollutions



Fiche 1.8 Valorisation du petit patrimoine



Fiche 1.9 Valorisation et développement des énergies vertes

ÉCONOMIE



Fiche 1.7 Création d'un calendrier et d'une charte agricole

SOCIÉTÉ



Fiche 1.1 Aménagement du coeur de Bassilly



Fiche 1.2 Création d'une maison de village à Hoves



Fiche 1.4 Création d'une maison rurale à Silly

MOBILITÉ



Fiche 1.3 Réalisation d'un Plan Communal de Mobilité (PCM)



Fiche 1.5 Création d'un réseau de mobilité douce

2025 - bilan à mi-parcours
En cours / Réalisé :

Fiche 1.2 Avant-projet de la maison de village d'Hoves (convention DR 2021)



Fiche 1.3 Plan communal de mobilité 2022

Fiche 1.4 projet définitif de la maison rurale de Silly (convention DR 2020)



Fiche 1.5 Balisage du réseau de mobilité douce (2022)



Fiche 1.6 Réalisation d'actions BiodiverCité (2021 à 2024)

Fiche 1.8 Valorisation de la Michelinie dans le cadre du budget participatif - Participation à la Commission Patrimoine du Syndicat d'Initiative



ENVIRONNEMENT



Fiche 2.4

Amélioration de la performance énergétique des bâtiments - guichet logement et énergie

ÉCONOMIE



Fiche 2.5

Création d'une structure de transformation et de commercialisation de produits locaux



Fiche 2.1

Création d'un atelier rural



Fiche 2.6

Mise en place d'une structure de développement local

SOCIÉTÉ



Fiche 2.2

Création de logements intergénérationnels



Fiche 2.12

Création de logements tremplins



Fiche 2.3

Aménagement de la place de Hoves



Fiche 2.7

Création d'un rôle d'ambassadeur de village



Fiche 2.8

Création d'une plate-forme de communication

MOBILITÉ



Fiche 2.9

Aménagement des abords de la gare



Fiche 2.10

Création d'un système de covoiturage intracommunal



Fiche 2.11

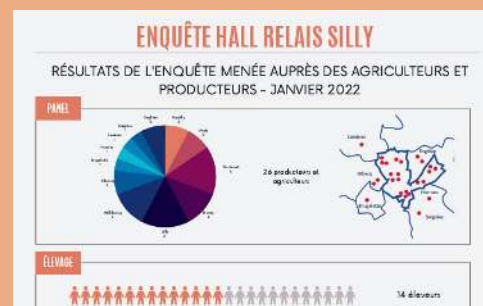
Mise en place d'un service de transport collectif intracommunal

2025 - bilan à mi-parcours
En cours / Réalisé :

Fiche 2.4 Pose de panneaux photovoltaïques sur le Hall sportif



Fiche 2.5 Enquête menée auprès des agriculteurs (2022)



Fiche 2.9 Création de passage piétons, amélioration de l'éclairage, liaison cyclo-piétonne entre la gare et le centre de Silly, diminution de la vitesse aux approches de la gare

Fiche 2.10 Système de partage de véhicules (Wibee) par un citoyen + organisation d'un salon de la mobilité (2022)



ENVIRONNEMENT



Fiche 3.4 Lutte contre les inondations

ÉCONOMIE



Fiche 3.5 Création d'une zone d'activités économiques

SOCIÉTÉ



Fiche 3.1 Création de logements pour personnes âgées



Fiche 3.2 Restauration de la salle Herman Moreau



Fiche 3.6 Dynamisation des églises



Fiche 3.7 Soutien aux initiatives destinées à la jeunesse

MOBILITÉ



Fiche 3.3 Aménagement de la Ligne 87c

2025 - bilan à mi-parcours
En cours / Réalisé :

Fiche 3.2 Salle Herman Moreau (convention DR 2023) : choix d'une démolition-reconstruction et désignation de l'auteur de projet



Fiche 3.6 Appel à projet pour l'église de Fouleng + rénovation de l'enceinte de l'église de Hoves + remise aux normes de l'église de Bassilly

Fiche 3.7 Mise en place du Conseil Communal des Enfants



Création du circuit féérique de Silly dans le cadre du budget participatif



Potentiellement subsidiable par le Développement rural



10 ANS POUR...

Avec l'élaboration de leur premier PCDR, la Commune de Silly et ses habitants se donnent 10 ans pour atteindre une stratégie ambitieuse : garantir le cadre de vie, dynamiser l'économie locale, stimuler les échanges citoyens et améliorer la mobilité dans l'entité.

Pour y répondre, 29 projets ont été imaginés et seront mis en œuvre entre 2020 et 2030. C'est parti!

DES CITOYENS

UNE STRATÉGIE

29 PROJETS

Retrouvez l'ensemble du PCDR de Silly et son actualité sur :

www.silly.be/pcdr

Editeur responsable : Christophe Huys, Directeur Général de la commune de Silly



Fondation rurale de Wallonie
Equipe Wallonie picarde
wallonie.picarde@frw.be
 069/87 10 90
www.frw.be



Administration communale de Silly
Direction générale
directiongenerale@silly.be
 068/25 05 00
www.silly.be